


 UPOV

TG/214/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2004-03-31

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PERVENCHE DE MADAGASCAR

(Catharanthus roseus (L.) G. Don)

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) : *

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Catharanthus roseus</i> (L.) G. Don	Catharanthus, Cape Periwinkle	Pervenche de Madagascar	Zimmerimmergrün	Vinca pervinca, Hierba doncella

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Estos nombres eran correctos en el momento de la adopción de estas Directrices de Examen pero podrían ser objeto de revisión o actualización. [Se aconseja a los lectores consultar el código UPOV en el sitio Web de la UPOV (www.upov.int), donde encontrarán la información más reciente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 Durée des essais	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	5
4.1 Distinction.....	5
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	13
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2 Explications concernant certains caractères	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	15
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	16

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Catharanthus roseus* (L.) G. Don de la famille des Apocynaceae.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences ou de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est la suivante :

- variétés reproduites par voie sexuée : 600 semences;
- variétés à multiplication végétative : 30 boutures racinées.

2.4 S'il s'agit de semences, les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas d'observer certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. En particulier, sauf indication contraire, toutes les observations sur les plantes en floraison doivent être effectuées à la pleine floraison.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Dans le cas de variétés à reproduction sexuée, chaque essai doit être conçu de telle sorte qu'il y ait au total 40 plantes au moins.

3.4.3 Dans le cas de variétés à multiplication végétative, chaque essai doit être conçu de telle sorte qu'il y ait au total 20 plantes au moins.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

3.5.1 Pour les variétés à reproduction sexuée, sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l'essai.

3.5.2 Pour les variétés à multiplication végétative, sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à reproduction sexuée qui sont autogames, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, deux plantes hors types sont tolérées.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à reproduction sexuée qui sont allogames ou hybrides, les recommandations de l'introduction générale portant sur les variétés allogames ou hybrides doivent être suivies le cas échéant.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à multiplication végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2. Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée, soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant une nouvelle semence ou un nouveau matériel végétal, selon le cas, afin de s'assurer qu'elle ou il présente les mêmes caractères que le matériel précédemment fourni.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction, et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fleur : disposition des pétales (caractère 14) ;
- b) Fleur : couleur principale de la face supérieure (caractère 15) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : rouge
 - Gr. 4 : pourpre;
- c) Fleur : zone autour de l'œil (caractère 16).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir la section 6.3

QN Caractère quantitatif – voir la section 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir la section 6.3

(a) – (c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8, section 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8, section 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchstyp	Planta: porte		
QN	upright	dressé	aufrecht	erecta	Kermesiana	1
	semi-upright	demi dressé	halbaufrecht	semierecta		2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Dawn Carpet	3
2. (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	courte	niedrig	baja	Dawn Carpet	3
	medium	moyenne	mittel	media	Little Bright Eye	5
	tall	haute	hoch	alta	Kermesiana	7
3. (*)	Plant: width	Plante: largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Kermesiana	3
	medium	moyenne	mittel	media	Peppermint Cooler	5
	broad	large	breit	ancha	Papion Silver Blue	7
4. (*)	(a) Stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Little Bright Eye	5
	strong	forte	stark	fuerte	Pink Carpet	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Kermesiana	9
5. (a)	Stem: number of primary branches	Tige: nombre de ramifications primaires	Trieb: Anzahl der Seitentriebe erster Ordnung	Tallo: número de ramificaciones primarias		
QN	few	faible	gering	bajo	Pretty in Pink	3
	medium	moyen	mittel	medio	Little Bright Eye	5
	many	élevé	groß	alto		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (a)	Stem: number of secondary branches	Tige: nombre de ramifications secondaires	Trieb: Anzahl Seitentriebe zweiter Ordnung	Tallo: número de ramificaciones secundarias		
QN	few	faible	gering	bajo	Kermesiana	3
	medium	moyen	mittel	medio	Little Bright Eye	5
	many	élevé	groß	alto	Pretty in Pink	7
7. (b)	Leaf: shape	Feuille: forme	Blatt: Form	Hoja: forma		
(+)						
PQ	linear	linéaire	linear	lineal		1
	oblong	oblongue	rechteckig	oblonga	Little Bright Eye	2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Peppermint Cooler	3
8. (b)	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
(*)						
QN	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media	Little Bright Eye	5
	long	longue	lang	larga	Kermesiana	7
9. (b)	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
(*)						
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media	Little Bright Eye	5
	broad	large	breit	ancha	Parasol	7
10. (b)	Leaf: variegation	Feuille: panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
(*)						
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
11. (b)	<u>Non-variegated varieties only</u>: Leaf: intensity of green color	<u>Variétés non-panachées seulement</u>: Feuille: intensité de la couleur verte	<u>Nur nicht panaschierte Sorten</u>: Blatt: Intensität der Grünfärbung	<u>Sólo variedades no variegadas</u>: Hoja: intensidad del color verde		
(*)						
QN	light	claire	hell	claro	Papion Silver Blue	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Little Bright Eye	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (b)	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Pretty in Pink	3
	medium	moyen	mittel	medio	Little Bright Eye	5
	long	long	lang	largo		7
13. (c) (*) (+)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño		3
	medium	moyen	mittel	medio	Little Bright Eye	5
	large	grand	groß	grande	Parasol	7
14. (c) (*) (+)	Flower: arrangement of petals	Fleur: disposition des pétales	Blüte: Anordnung der Blütenblätter	Flor: disposición de los pétalos		
PQ	free	ouverts	freistehend	libre	Kururi White	1
	touching	tangents	sich berührend	en contacto	Flappe Coconut	2
	slightly overlapping	légèrement chevauchants	leicht überlappend	ligeramente solapada	Flappe Lilac	3
	strongly overlapping	fortement chevauchants	stark überlappend	fuertemente solapada	Peppermint Cooler	4
15. (c) (*)	Flower: main color of upper side	Fleur: couleur principale de la face supérieure	Blüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor: color principal de la parte superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
16. (c) (*) (+)	Flower: eye zone	Fleur: zone autour de l'œil	Blüte: Augenzone	Flor: zona del ojo		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Papion Silver Blue	1
	present	présente	vorhanden	presente	Peppermint Cooler	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*)	(b) Flower: size of eye zone relative to flower size	Fleur: taille de la zone autour de l'œil par rapport à la taille de la fleur	Blüte: Größe der Augenzonen im Verhältnis zur Größe der Blüte	Flor: tamaño de la zona del ojo en relación con el tamaño de la flor		
QN	small	petite	klein	pequeña	Peppermint Cooler	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pretty in Pink	5
	large	grande	groß	grande	Dawn Carpet	7
18. (*)	Flower: number of colors of eye zone	Fleur: nombre de couleurs dans la zone autour de l'œil	Blüte: Anzahl Farben der Augenzonen	Flor: número de colores en la zona del ojo		
QL	one	une	eine	uno		1
	two	deux	zwei	dos		2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
19.	<u>Varieties with one color of eye zone only:</u> Flower: border of eye zone	<u>Variétés avec une couleur d'une zone autour de l'œil seulement:</u> Fleur: bord de la zone autour de l'œil	<u>Nur Sorten mit einer Farbe der Augenzonen:</u> Blüte: Rand der Augenzonen	<u>Sólo variedades con un color de zona de ojo:</u> Flor: borde de la zona del ojo		
QL	sharp	net	klar abgegrenzt	definido		1
	diffuse	diffus	diffus	difuso		2
20. (*)	(c) Flower: color of inner eye zone	Fleur: couleur de la zone interne autour de l'œil	Blüte: Farbe der inneren Augenzonen	Flor: color del interior de la zona del ojo		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. (*)	(c) <u>Varieties with more than one eye zone color only:</u> Flower: color of outer eye zone	<u>Variétés avec plusieurs zones autour de l'œil seulement:</u> Fleur: couleur de la zone externe autour de l'œil	<u>Nur Sorten mit mehr als einer Augenzonenfarbe:</u> Blüte: Farbe der äußeren Augenzonen	<u>Sólo variedades con más de un color en la zona del ojo:</u> Flor: color del exterior de la zona del ojo		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*) (+)	(c) Flower: color of receptacle	Fleur: couleur du réceptacle	Blüte: Farbe des Blütenbodens	Flor: color del receptáculo		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	pink	rose	rosa	rosa		3
	red	rouge	rot	rojo		4
	purple	violet	purpur	púrpura		5
23.	Petal: width	Pétale: largeur	Blütenblatt: Breite	Pétalo: anchura		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	broad	large	breit	ancho		7
24. (*)	(c) Petal: lobing	Pétale: découpure	Blütenblatt: Lappung	Pétalo: lobulado		
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes ci-après a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-dessous :

- (a) toutes les observations sur la tige doivent être effectuées sur la partie médiane de la tige principale;
- (b) toutes les observations sur la feuille doivent être effectuées sur la partie médiane de la tige principale;
- (c) toutes les observations sur la fleur doivent être effectuées sur la seconde fleur épanouie.

8.2 *Explications concernant certains caractères*

Ad. 7 : Feuille : forme



1
linéaire



2
oblongue

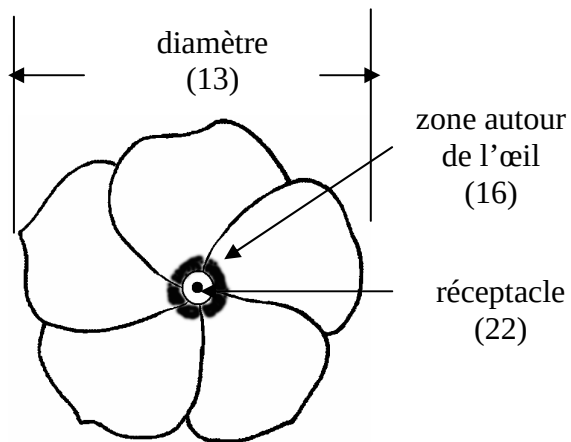


3
elliptique

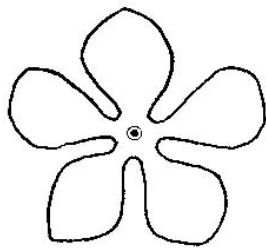
Ad. 13 : Fleur : diamètre

Ad. 16 : Fleur : zone autour de l'œil

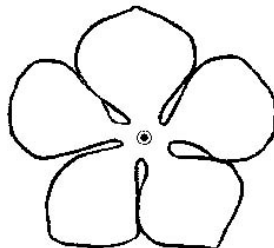
Ad. 22 : Fleur : couleur du réceptacle



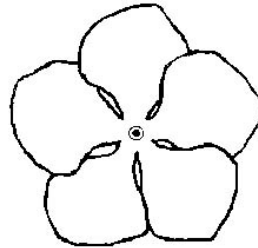
Ad. 14 : Fleur : disposition des pétales



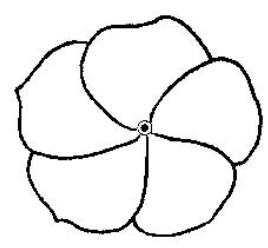
1
ouverts



2
tangents



3
légèrement
chevauchants



4
fortement
chevauchants

9. Bibliographie

Marieke van Bergen, Wim Snoeijer, 1996 : Catharanthus G. Don. The Madagascar periwinkle and related species. Wageningen Agricultural University Papers, Pays-Bas.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique 1.1 Nom latin <i>Catharanthus roseus</i> (L.) G. Don 1.2 Nom commun Pervenche de Magadascar		
2. Demandeur Nom Adresse Numéro de téléphone Numéro de télécopieur Adresse électronique Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur Dénomination proposée (le cas échéant) Référence de l'obteneur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) d'une hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

b) d'une hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) d'une hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Kermesiana	1[]
semi-dressé		2[]
horizontal	Dawn Carpet	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.2 Plante : hauteur (2)		
courte	Dawn Carpet	3[]
moyenne	Little Bright Eye	5[]
haute	Kermesiana	7[]
5.3 Fleur : diamètre (13)		
petit		3[]
moyen	Little Bright Eye	5[]
grand	Parasol	7[]
5.4 i Fleur : couleur principale de la face supérieure (15)		
Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)		
.....		
5.4 ii Fleur : couleur principale de la face supérieure (15)		
blanc		1[]
rose		2[]
rouge		3[]
pourpre		4[]
autre (préciser):		[]
.....		
5.5 Fleur : zone autour de l'œil (16)		
absente	Papion Silver Blue	1[]
présente	Peppermint Cooler	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
----------------	-------------------------	---------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit accompagner le questionnaire technique

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner

9.1 L'expression d'un ou de plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateurs de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme)	Oui []	Non []
b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides)	Oui []	Non []
c) culture de tissus	Oui []	Non []
d) autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur			
Signature			

[Fin du document]